VILLE DE TOURS
DIRECTION ÉDUCATION ET ALIMENTATION
SERVICE FAMILLES

FICHE D'INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION le 3 FÉVRIER 2023

VACANCES D'HIVER 2023

3 à 13 ans

dans la limite des places disponibles

INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS COURTELINE

	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 **Se désigne comme payeur et destinataire des factures**	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
NOM	.....	.....
PRÉNOM	.....	.....
DATE DE NAISSANCE	...../...../.....	...../...../.....
LIEU DE NAISSANCE	à ..... dépt	à ..... dépt .....
ADRESSE	.....	.....
	.....	.....
CODE POSTAL-VILLE	.....	.....
TÉL. DOMICILE		
TÉL. PORTABLE		
E-MAIL	.....@.....	.....@.....
PROFESSION	.....	.....
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR	.....	.....
	.....	.....
TÉL . TRAVAIL		

<u>En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription.</u>

Les tarifs sont fonction du quotient familial.

Accueil de Loisirs - Tarif Journée

TOURS	HORS-TOURS
entre 3,55 € et 16,50 €	entre 20,60 € et 33,55 €

Un tarif spécifique pourra être appliqué pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. (allergies alimentaires, diabète, …) avec panier repas fourni par la famille.

Pour calculer le tarif :

❑ Je fournis une attestation CAF 37 récente et autorise la conservation des données me concernant.

❑ Je communique mon n° allocataire CAF 37 : .....

et autorise la consultation et la conservation des données me concernant.

❑ Si non allocataire CAF 37, je transmets mon dernier avis d'imposition et la fiche quotient familial complétée au guichet.

À défaut, le tarif maximum est appliqué.

Pièces à remettre lors de l'inscription :

- Décharge de responsabilité,
- Fiche sanitaire (se munir du carnet de santé de l'enfant).

DOSSIER À REMPLIR ET À REMETTRE À L'OPÉRATEUR

ASSOCIATION COURTELINE
44/48 rue Georges Courteline - 37000 TOURS
02 47 76 02 67
courteline@courteline.fr

CACHET DE L'OPÉRATEUR

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT	1er ENFANT	2e ENFANT	3e ENFANT
Nom(s)			
Prénom(s)			
Date(s) de naissance			
École(s)			
Classe(s)			
P.A.I. (allergies alimentaires, diabète,...) AEEH (reconnaissance handicap)	P.A.I. ❑ AEEH ❑	P.A.I. ❑ AEEH ❑	P.A.I. ❑ AEEH ❑
CHOIX DU MENU	❑ mixte ❑ mixte sans porc ❑ végétarien	❑ mixte ❑ mixte sans porc ❑ végétarien	❑ mixte ❑ mixte sans porc ❑ végétarien

Cochez les périodes d'inscription pour chaque enfant.

Vacances d'hiver 2023	**du lundi 13 au vendredi 17 février** (5 jours)			
	du lundi 20 au vendredi 24 février (5 jours)			

J'autorise ❑ OUI ❑ NON

la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs sur les supports suivants notamment : journaux et brochures d'information associative ou municipale, site internet de la ville de Tours, reportages télévisés ayant pour objet la communication de la ville de Tours et des services publics, dans le monde entier et pour la durée légale des droits.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et financier 2022-2023 relatif à cette activité, et à le respecter.

Il est consultable et téléchargeable sur tours.fr

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de(des) l'enfant(s) à inscrire :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile** ;
- m'engage à signaler par écrit tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année.
- m'engage pour le compte de tout autre titulaire de l'autorité parentale.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION LE 3 FÉVRIER 2023

TOURS, le.....

Signature obligatoire,

E81 Vac hiver 2023 - Opérateurs.cdr

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D), la Ville de Tours s'engage à garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles transmises sur cette fiche, et à ne les utiliser que dans le cadre de la réalisation du service public demandé. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la Ville de Tours à **donneespersonnelles@ville-tours.fr**